

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 FEVRIER 2014

- n° 125 de MM. Laurent Dietrich (DC/VL) et Claude Schenker (DC/VL), ainsi que de 26 cosignataires, demandant au Conseil communal la réalisation de voies de mobilité douce dans la zone Gare-Arsenaux-Beaumont

M. Laurent Dietrich (DC/VL) déclare ce qui suit:

"A l'heure où de nombreux projets d'aménagement sont en étude dans le secteur de la Gare et de la route des Arsenaux, il est important de décider maintenant déjà de la réalisation de voies de mobilité douce. Il s'agit notamment de réaffecter l'ancienne voie de chemin de fer entre la Gare et le fond de Pérolles en voie de mobilité douce, d'inclure ces voies dans les projets actuels et d'assurer un lien avec le site blueFACTORY.

En effet, ce quartier sera l'un des plus innovants et modernes de la ville, bordé d'espaces verts, de quartiers d'habitations, d'écoles, d'espaces culturels et de locaux commerciaux. Il faut saisir cette chance unique, réunir tous les partenaires et réaliser des voies de mobilité douce agréables, axe indispensable en termes de sécurité, de mobilité et de loisirs.

Ce postulat demande au Conseil communal:

- *de décider de l'élaboration de ces voies de mobilité douce et de les mettre comme conditions aux différents projets en développement dans la zone Gare-Arsenaux-Beaumont;*
- *d'impliquer les différents partenaires pour la réalisation de ces voies;*
- *de réaliser les tracés de ces voies se trouvant sur les terrains de la Commune."*